



Essais en vol du Dash-7

Le DHC-7, appelé aussi Dash-7, est entré en mars dernier dans la phase des essais en vol qui lui permettra d'obtenir la certification dans un an et demi. Construit à Downsview (Ontario) par De Havilland Canada, le Dash-7 doit ouvrir une ère nouvelle dans le domaine des Stol (ou Adac), avions à décollage et atterrissage courts. Quadriturbo-propulseur, il peut emporter cinquante passagers et n'a besoin que d'une plate-forme de sept cents mètres pour décoller et atterrir. Le Dash-7 paraît en mesure de concurrencer la plupart des appareils en service sur des distances commerciales comprises entre trois cents et huit



cents kilomètres. Aux passagers qui empruntent souvent l'avion sur ces distances, le système Stol apporte les commodités d'une approche facile du centre des villes. Or la moitié des passagers effectuent des trajets dans un rayon de sept cent cinquante kilomètres et consacrent actuellement les deux tiers de la durée du voyage à parcourir la distance qui les sépare des aéroports de départ et d'arrivée. Le Dash-7 doit aussi intéresser les transporteurs opérant dans les pays en voie de développement, où des infrastructures faites de plates-formes rustiques peuvent être mises en place à peu de frais.

Circulation urbaine

La municipalité de Winnipeg tente de convaincre ses administrés de laisser leur voiture au garage en mettant à leur disposition des autobus gratuits. Financée à la fois par la ville et par le gouvernement du Manitoba, l'expérience porte sur la création d'une ligne d'autobus qui relie le palais du Parlement provincial à l'hôtel de ville en traversant les quartiers les plus actifs et les plus encombrés. Il s'agit d'une liaison qui s'ajoute aux lignes payantes au lieu d'en remplacer une. La ville de Winnipeg compte 260 000 habitants ; l'agglomération dont elle est le noyau en compte 570 000.

Étude du Saint-Laurent

Le ministère fédéral de l'environnement a entrepris, avec le concours de son homologue québécois, une importante étude sur la protection du golfe du Saint-Laurent. Selon Mme Sauvé, ministre de l'environnement, le golfe est l'une des nappes d'eau les plus menacées du territoire canadien. Le trafic maritime s'est accru, mais les ressources de la pêche ont diminué et les installations portuaires, actuelles ou à venir, posent de nombreux problèmes ; on ne sait pas bien ce que seront les effets de l'industrialisation de la côte nord, ou rive gauche de l'estuaire. L'étude portera sur les courants marins, le sous-sol marin, la préservation du rivage, la localisation des aires de loisir et d'activité industrielle, l'éventuelle exploitation des gisements de combustibles fossiles, la navigation, l'aménagement portuaire.

Maison de Montcalm

La maison que Montcalm habita en 1759, rue des Remparts à Québec, vient d'être classée monument historique. Il s'agit d'un vaste corps de logis

constitué aujourd'hui de quatre maisons reliés entre elles. Chacune d'elles est construite en pierre avec lambris en planche à déclin, dotée d'une cave voûtée, d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles habitables. Les toits à forte pente et situés à des niveaux différents sont couverts de tôle à la canadienne. Chaque maison possède une porte d'entrée de style pré-victorien et des fenêtres de style français. Edifié entre 1725 et 1750 puis remanié et agrandi au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle, l'ensemble a été récemment restauré et réaménagé. Montcalm, qui habita l'immeuble jusqu'au



moment où il organisa la défense de la ville de Québec, s'y trouvait, dit-on, « trop bien et trop grandement logé ».

Peinture des années trente

La Galerie nationale du Canada a présenté à Ottawa, en février dernier, une importante exposition de peinture canadienne des années trente. Au cours de cette période troublée sur le plan économique et social, les artistes canadiens ont entrepris de réévaluer à la fois leur art et leurs relations à la société : le paysage romantique traditionnel du "groupe des sept" des années vingt se perpétue, mais de jeunes artistes, plus étroitement intégrés à la vie urbaine, rejettent ce qu'on a appelé le "voyage dans le nord". L'exposition a groupé une centaine d'œuvres majeures d'artistes comme Jackson, Emily Carr, David Milne, John Lyman, André Biéler, Goodridge Roberts. Après Ottawa, l'exposition a été présentée dans la plupart des grandes villes canadiennes.

Élections dans l'Alberta

Les élections législatives qui ont eu lieu au mois de mars dans la province d'Alberta ont valu au parti conservateur, qui détient le pouvoir depuis 1971, une éclatante confirmation : sur soixante-quinze sièges, le parti que dirige M. Peter Lougheed, premier ministre, en a obtenu soixante-neuf (gain : vingt sièges), soit plus de 90 p. 100. Ce succès rappelle par son ampleur celui que le parti libéral du Québec a remporté en octobre 1973. La province d'Alberta, qui compte 1 630 000 habitants, est, avec l'Ontario et la Colombie-Britannique, au nombre des provinces canadiennes les plus prospères. Son économie, dynamique et équilibrée, est aujourd'hui fortement marquée par la production et le traitement du pétrole et du gaz naturel. La province produit en effet les trois quarts du pétrole canadien. En raison des distances, l'Alberta vend aux États-Unis près de la moitié de sa production et le Canada achète à l'étranger le pétrole dont ses provinces de l'Est ont besoin. En mars 1974, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se sont entendus pour réaliser l'unité du marché. Depuis, l'approvisionnement des provinces de l'Est, en premier lieu le Québec,



M. Peter Lougheed premier ministre de l'Alberta.

sur le marché mondial est aidé par des subventions que finance une taxe à l'exportation supportée par le pétrole des Prairies.